

Hommage

Jean-Pierre Hocké – Un visionnaire de l’humanitaire



Ancien directeur des opérations du CICR, puis Haut-Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés, Jean-Pierre Hocké nous a quittés le lundi 26 juillet.

Entré au CICR en 1968 à l’occasion de la guerre civile du Nigéria, il est rapidement nommé chef de délégation, puis délégué-général pour le Moyen-Orient et enfin, alors qu’il n’a même pas 40 ans, directeur des Opérations. Toutefois, le CICR de l’époque ne se perçoit que comme une petite ONG de droit suisse, une ONG qui taille ses programmes à l’aune des modestes ressources que les Etats, au premier chef la Confédération, veulent bien lui octroyer. Visionnaire, Jean-Pierre Hocké rêve d’un CICR qui conçoit ses projets à l’aune des besoins des victimes, qui met les gouvernements sous pression pour obtenir les ressources indispensables, qui répond effectivement aux besoins et que les Etats reconnaissent comme un partenaire indispensable dans la gestion des crises.

C’est l’action de secours au Cambodge en 1979 qui lui permettra de mettre en œuvre sa vision d’un «grand CICR», d’un CICR qui fait la différence pour les victimes et pour la communauté inter-

ationale. En effet, après cinq ans d’une guerre civile atroce en marge du conflit vietnamien, ce pays sera soumis pour quatre ans au régime génocidaire des Khmers rouges. Lorsque les Khmers rouges sont renversés par une incursion vietnamienne, le pays est exsangue. Il n’y a plus d’agriculture, plus d’économie, plus de monnaie, plus d’hôpitaux, plus d’écoles. Ceux qui ont survécu au génocide sont menacés par la famine. Tout doit être reconstruit.

Jean-Pierre Hocké conçoit alors une vaste action de secours permettant de nourrir plus de trois millions de Cambodgiens jusqu’à la prochaine récolte, de relancer l’agriculture, de rééquiper les hôpitaux et les dispensaires, de rouvrir les écoles. Convaincu que le CICR et l’UNICEF, seuls représentés à Phnom Penh, ne pouvaient pas répondre aux besoins du Cambodge par deux actions séparées, il a conçu le projet d’une action conjointe des deux organisations.

Le CICR tremblait de crainte, car jamais l’institution ne s’était lancée dans un projet d’une telle envergure. Alors que nous n’avions aucun accord écrit du gouvernement de Phnom Penh, et moins encore de son protecteur vietnamien, le CICR a lancé en octobre 1979 un appel financier qui représentait, pour six mois et pour le seul Cambodge, plus de trois fois le budget annuel de l’institution pour l’ensemble du monde, siège et terrain.

En six mois, nous avons distribué au Cambodge plus de 100’000 tonnes de nourriture, plus de 40’000 tonnes de semences et, pour transporter ces secours, importé plus de 1000 véhicules et remis en service les chemins de fer.

Le CICR avait changé d’orbite. Grâce à sa capacité de visionnaire et à ses talents d’organisateur et de négociateur, Jean-Pierre Hocké s’est de fait imposé comme le chef de cette opération qui, au-delà du seul CICR, mobilisait aussi une agence des Nations Unies, l’UNICEF, et bon nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Le CICR était devenu un partenaire qui pouvait faire la différence pour les victimes et pour les États, qui pouvait mettre les États et la communauté internationale devant leurs responsabilités.

Chef de délégation au Cambodge durant cette période, je peux témoigner de l’engagement exceptionnel de Jean-Pierre Hocké, de son courage, de son endurance. Pour assurer la coordination de cette action, il a littéralement passé des mois dans des avions entre Genève, New York, Washington, Londres, Paris, Bangkok – notre base arrière – Phnom Penh et Hanoi. Lui seul avait la vue d’ensemble.

A n’en pas douter, c’est grâce à cette action qu’il a été nommé en 1986 Haut-Commissaire des Nations Unies aux réfugiés. Dans ce poste également, il n’a eu de cesse de défendre les victimes, avec diplomatie dans la forme mais avec fermeté dans le respect du droit et des principes. Il n’a cessé de mettre les États devant leurs responsabilités. C’est ce qu’on ne lui a pas pardonné. Victime d’une cabale indigne, il a été acculé à la démission trois ans plus tard.

Jean-Pierre Hocké n’a pas seulement transformé le CICR. Il a contribué à mettre l’humanitaire sur l’échiquier international. A un titre ou un autre, tous les acteurs humanitaires à l’œuvre aujourd’hui ont une dette à son égard. Honneur lui soit rendu.

François Bugnion
Chef de délégation du CICR
au Cambodge en 1979
Membre honoraire du CICR